

La Directrice générale

Nantes, le 11 mai 2021

Affaire suivie par :

Laëticia BAR

Adjointe à la directrice des ressources humaines

Responsable régionale de formation

Direction des Ressources Humaines

Tél : 02.40.37.13.20

Mél : laëticia.bar@crous-nantes.fr

Décision n° 2021-95 du 11 mai 2021 portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Chef-fe de cuisine / cuisinier-ère, session 2021, dans les académies de Nantes et Rennes.

VU le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examen professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examen professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

VU l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

VU l'arrêté du 24 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de Nantes et Rennes, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE

Article unique

Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Chef-fe de cuisine / cuisinier-ère, au titre de l'année 2021, dans les académies de Nantes et Rennes :

Président :

Monsieur Michel GUÉRIN, Technicien de recherche et de formation de classe supérieure, Crous de Nantes Pays de la Loire, Nantes.

Expert :

Monsieur Xavier PORCHERET, ingénieur hospitalier, expert, Crous de Nantes Pays de la Loire, Nantes.

Membre :

Madame Nolwenn LACHATER, attachée d'administration de l'Etat, Crous de Rennes Bretagne, Rennes.

Suppléante :

Madame Laetitia BAR, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe normale, Crous de Nantes Pays de la Loire, Nantes.



Corinne VADÉ